

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin\\_ Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(6\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 26 octobre 1861](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 26 octobre 1861

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[26 octobre 1861](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Delpech, Alphonse \(1821-1902\)](#)

Lieu de destinationAmiens (Somme)

### Description

RésuméSur le litige commercial opposant Godin à Pinart et Cie. À propos du procès en appel intenté par Pinart et Cie : Godin informe Delpech qu'Oudin-Leclère lui a envoyé les pièces du procès de Vervins.

SupportLe folio n'est pas numéroté

### Mots-clés

[Fonderies et manufactures "Godin", Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)
- [Pinart et Cie](#)

Lieux cités[Vervins \(Aisne\)](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (6)

Collation1 p. (184r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 31/05/2023

---

Quin le 26 Mars 1860

184  
196

Apparence

deux assés de recevoir de elle ou d'un  
le plus relatives a ces procès que la même  
finant et si porte en appel devant le Tribunal  
Définitif. contre moi

Je crois devoir vous faire passer en att  
une signification sans importance  
moi que ces effets concernent de un point  
essentiel

deuxième affaire concernant  
admission de l'argent au moment de l'acte  
pour moi

Le paiement de l'acte me concerne  
concernant de l'acte et je me suis vu  
sans succès ou a deux points de vue  
qui sans doute sont opposés

deuxième affaire concernant une affaire  
admission

Signature

Apparence de l'acte et de l'acte